



Demande de pension

- Vieillesse Invalide Retraite anticipé
- Pour usure prématurée de l'organisme
 Pour licenciement pour des raisons économiques
 Pour la femme salariée mère de 3 enfants vivants
 Pour convenance personnelle

<input type="checkbox"/> salarié <input type="checkbox"/> travailleur non salarié <input type="checkbox"/> bénéficiaire de convention bilatérale	Assuré social	N° d'immatriculation										
		<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>										

Pièces à fournir

Dans tous les cas :

- Extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Copie de la Carte d'Identité Nationale.

Pour les salariés :

- Attestations de salaires dûment remplies par les employeurs.

Si l'assuré social a des cotisations dans d'autres caisses de sécurité sociale en Tunisie ou à l'Étranger :

- Toute pièce justifiant les cotisations, l'immatriculation ou l'activité professionnelle : copie de la carte d'immatriculation, état des services effectués au secteur public, état des retenues au titre de retraite dans le secteur public, reçu de paiement des cotisations, attestation de salaires, contrat de travail, copie du récépissé de dépôt du dossier de transfert des cotisations ou de validation des services .

En cas de demande de pension d'invalidité ou de retraite anticipée pour usure prématurée de l'organisme :

- Formulaire de certificat médical dûment rempli et signé par le médecin traitant.
- Formulaire de déclaration d'accident non professionnel, si l'invalidité est due à un accident non professionnel.

En cas de demande de pension de retraite anticipée pour la femme salariée mère de 3 enfants vivants :

- Extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois pour chaque enfant .

En cas de demande de pension de retraite anticipée pour licenciement pour des raisons économiques :

- Copie certifiée conforme du procès verbal de la commission de contrôle des licenciements.
- Attestation d'inscription au bureau d'emploi et du travail indépendant pour une période minimale de six mois successifs.

Cas de demande de liquidation de la pension par virement bancaire ou postal :

- Relevé d'identité bancaire ou postale.

Périodes de cotisations auprès d'autres organismes de sécurité sociale

Organisme de sécurité sociale	Période		Employeur		N° assuré social
	du	au	Nom ou raison sociale	N° affiliation	
Association Mutuelle Générale de Prévoyance Sociale					
Fonds de Solidarité des Miniers					
Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale					
Caisse de Retraite des Employés d'Électricité du Gaz et du Transport					
Caisse Etrangère					

Je soussigné

• **Déclare sur l'honneur** la sincérité et l'exactitude des renseignements mentionnés dans cette demande et **m'engage** à informer la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de tout changement intervenu dans ma situation familiale :

• **Demande de bénéficiaire de la pension :**

en tant que salarié suite à l'arrêt définitif de mon travail salarié depuis le
et **m'engage** à informer la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en cas de reprise de toute activité professionnelle en tant que salarié.

en tant que travailleur non salarié

• **Demande de percevoir ma pension par :**

Mandat postal

Virement au compte courant n°

Fait à **le**

Signature

Rubrique à remplir par le dernier employeur

N° d'affiliation

Nom ou raison sociale

Adresse

Je soussigné

atteste en ma qualité de

que M

Immatriculé à la CNSS sous le n°

S'est arrêté – va s'arrêter définitivement de travailler le

(barrer la mention inutile)

et que ses salaires au titre du dernier trimestre ont été mentionnés – seront mentionnés dans les
(barrer la mention inutile)

déclarations des salaires pour le montant de :

Fait à le

Signature et cachet de l'employeur

Recommandations importantes

- Pour que votre dossier de pension soit étudié dans les meilleurs délais, veuillez le déposer, accompagné de toutes les pièces nécessaires auprès d'un bureau régional ou local de la CNSS et ce 3mois avant d'atteindre l'âge légal de mise à la retraite.
- Le paiement de votre pension par virement bancaire ou postal vous fait supporter moins de frais que son paiement par mandat postal.